

MAIRIE
DE
SAINT-LARY-SOULAN
HAUTES-PYRÉNÉES

MB/PA

N°2023-142

OBJET

**DIVERS TARIFS
COMMUNAUX**

Nombre de membres ayant
assisté à la séance : **13**

Votes pour : **15**
Abstentions : **0**
Votes contre : **0**

Affiché à la porte de la Mairie
Le 22 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille vingt-trois**, le **20 décembre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY-SOULAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de SOULAN, sous la présidence de **Monsieur André MIR**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Date de convocation du Conseil Municipal : **12 décembre 2023**

PRÉSENTS : André MIR, Philippe AIZIER, Jacques SALAT, Aline NARS, Christophe BOURREC, Marie-Françoise VIDALON, Alain DEDIEU, Jacques ROCA, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE, Sophie REY, Daniel GASPA, Jean-Henri MIR, Nicolas HERQUE

ABSENTS/EXCUSÉS : René DARAN (procuration à A. MIR), Hélène GUIOUNET (procuration à J. ROCA),

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jacques ROCA

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de **13** et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Jacques ROCA** ayant obtenu au scrutin secret la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle que la grille des tarifs 2023 a été approuvée en séance le 8 novembre 2022 et a fait l'objet d'une dernière modification le 16 février 2023.

Il propose de fixer les divers tarifs communaux qui s'appliqueront à partir du 1^{er} janvier 2024 comme suit

Type Tarif	Ancien tarif	Nouveau tarif
<u>Garderie scolaire</u>		
I heure	1.00	
<u>Marché hebdomadaire</u>		
Non abonnés (1m à 5m)	1.90	2.00
Non abonnés (4m à 6m)		4.00
Non abonnés (6m à 9m)		8.00
Non abonnés au-delà de 9m		0.50 par mètre supplémentaire
Abonnés (1m ² à 5m ²)	1.70	
Abonnés (5m ² à 10m ²)	2.60	
Abonnés (10m ² à 20m ²)	3.40	
Abonnés Au-delà de 20m ²	4.60	5.00
Carnets droits de place P1	0.10	
P2	1.00	
<u>Marché de nuit</u>		
Village		
- 3 mètres	22.00	
- m ² supplémentaire	6.00	
Pla d'Adet		
- 1 marché	10.00	
- 6 marchés	50.00	
- 9 marchés		
<u>Déchets verts</u>		

